

## Réunion du conseil municipal du 18/06/20

Le Conseil Municipal de la Commune de Montignac dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le 18 juin 2020, sous la présidence de Monsieur *Cyril ABELA, Maire*.

Etaient présents :

*Cyril Abéla - Candy Catard - Araceli Duhamel - Cécile Bareyre- Laurent Garineau - Pierre Briol - Gilles Dufresne - Thiméo Lacroix - Reine Jacquet Emilie Campos.*

Etait absent excusé : *Floréal Duclaux*

### Ordre du jour :

- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux
- Taxes 2020 (impôts locaux)
- Budget 2020

### ➤ Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

Les délégués suivants ont été nommés :

#### Syndicat du collège de Rauzan :

- Candy CATARD
- Araceli DUHAMEL

#### SIVOM d'AEP de Saint Brice

- Gilles DUFRESNES titulaire
- Laurent GARINEAU titulaire
- Pierre BRIOL suppléant

#### SIPHEM

- Floréal DUCLAUX
- Pierre BRIOL

### Syndicat d'Electrification de l'Entre Deux Mers

- Reine JACQUET
- Pierre BRIOL

### SIABVO

- Thiméo LACROIX
- Cécile BAREYRE

### Entente pédagogique de Frontenac (RPI)

- Cyril ABELA
- Emilie CAMPOS
- Cécile BAREYRE

### ✓ Taxes 2020 impôts locaux

Après en avoir délibéré, le conseil décide **de ne pas modifier les taxes.**

Les taux sont donc les suivants :

- ✓ Taxe foncière : **17,17 %**
- ✓ Taxe foncière (non bâti) : **58,99 %**

### ✓ Vote du budget 2020

Monsieur le Maire présente le budget 2020 lequel peut se résumer ainsi :

#### Fonctionnement

Dépenses : 249 656,78 euros

Recettes 249 656,78 euros

#### Investissement

- Dépenses : 34 800 euros

Travaux bâtiments 20 000euros / achat matériel 6000 euros / borne incendie 2 700 euros

- Recettes : 34 800 euros

Après en avoir délibéré, le budget 2020 est voté à l'unanimité par le conseil.